

L'Assemblée Générale Mixte de Biophytis aura lieu le 26 avril 2021 à huis-clos

Les documents légalement requis pour le vote des actionnaires sont mis à disposition sur le site internet de Biophytis

Paris (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis) – Le 10 mars 2021, à 20h – Biophytis SA (NasdaqCM : BPTS, Euronext Growth Paris : ALBPS), (« Biophytis » ou la « société »), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liés au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19 annonce la tenue de son Assemblée Générale (AG) Mixte, le 26 avril 2021 à 17 heures à Sorbonne Université- 4 Place Jussieu, 75005 Paris.

En raison des restrictions imposées à la circulation et aux rassemblements de personnes en raison de la pandémie de COVID-19, l'Assemblée Générale Mixte de la Société se tiendra à huis clos sans la présence physique de ses actionnaires, conformément aux dispositions du décret n° 2021-255 du 9 mars 2021.

L'avis de réunion, comprenant que l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publiés au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) n° 30 du 10 Mars 2021. Cet avis comprend des informations sur la manière d'assister et de voter à l'assemblée générale (AGM), ainsi que le bulletin de vote. Tous ces documents sont également disponibles sur le site web de la société (www.biophytis.com) . Le décret français n° 2021-255 du 9 mars 2021 précité n'ayant pas encore été publié au moment de la publication des projets de résolutions au BALO n° 30 du 10 mars 2021, cette publication ne mentionne pas expressément que l'assemblée se tiendra à huis clos. [Une publication modifiée au BALO sera faite afin de clarifier ce point].

Les actionnaires sont fortement encouragés à voter en amont de l'AGM, par (i) courrier postal, (ii) en nommant le président de l'assemblée en tant que mandataire, ou (iii) via la plateforme en ligne sécurisée VOTACCESS. Compte tenu des effets possibles de la pandémie sur les délais postaux, il est recommandé aux actionnaires de renvoyer les formulaires de vote dès que possible, ou voter via VOTACCESS. Tous ces documents sont également disponibles sur le site internet de la Société.

Veillez noter que les votes doivent être soumis au plus tard le : Pour les votes par procuration ou par correspondance par voie postale :

- 23 avril (3 jours avant l'Assemblée) pour désigner un mandataire ou voter par voie postale via le formulaire unique.



Pour les votes par procuration ou par correspondance via VOTACCESS :

- 25 avril à 15h (heure de Paris).

Les titulaires d'American Depositary Shares (ADS) recevront les documents nécessaires de la Bank of New York Mellon (dépositaire).

A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liée au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19.

Sarconeos (BIO101), notre principal candidat médicament, est une petite molécule, administrée par voie orale, en cours de développement comme traitement de la sarcopénie dans le cadre d'un essai clinique de phase 2 aux États-Unis et en Europe (SARA-INT). Il est également étudié dans le cadre d'une étude clinique de Phase 2/3 (COVA) en deux parties pour le traitement des manifestations respiratoires graves de la COVID-19 en Europe, Amérique latine et aux États-Unis. Une formule pédiatrique de Sarconeos (BIO101) est en cours de développement pour le traitement de la myopathie de Duchenne.

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachusetts aux États-Unis. Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825).

Pour plus d'informations www.biophytis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "a l'intention", "tendances", "planifie", "estime", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots comparables. Ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il n'y a aucune garantie que les déclarations contenues dans ces déclarations prospectives seront vérifiées, lesquels sont soumis à divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques non encore connus de Biophytis ou considérés comme non significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou il existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. En France, veuillez également vous référer à la section "Facteurs de risque" du rapport annuel 2019 de la Société et du rapport semestriel 2020 de la Société, disponibles sur le site web de BIOPHYTIS (www.biophytis.com). Nous n'avons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prévisionnelles, que ce soit en raison de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.



Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs

Evelyne Nguyen, CFO

E: evelyne.nguyen@biophytis.com

Contact médias

LifeSciAdvisors

Sophie Baumont/Chris Maggos/John Hodgson

E: sophie@lifesciadvisors.com

T: +33 6 27 74 74 49